Vos questions / nos réponses

hospitalisation

Par Profil supprimé Postée le 06/12/2015 17:02

> Je suis mariée avec mon marie il me demande de l'aidé a le faire hospitaliser , comment faire de moi meme pour le faire hospitaliser au plus vite car la sa vient une horreur

---

Mise en ligne le 09/12/2015

Bonjour,

Il existe sur notre site internet une section où vous pourrez trouver les coordonnées des services d'addictologie proposant une prise en charge hospitalière. Nous vous indiquons ci-dessous le lien renvoyant vers la section adéquate. Vous aurez alors à renseigner votre ville, et à cocher "Sevrage hospitalier (+ de 7 jours)" dans la section "soins" afin d'affiner votre recherche.

Sachez enfin qu'une hospitalisation n'est pas forcément adaptée à toutes les situations, notamment en fonction du produit consommé. Si vous ou votre mari vous confrontez à des difficultés pour trouver une adresse adaptée, n'hésitez pas à nous contacter. Sachez de plus qu'il existe des lieux où l'entourage peut être reçu afin d'être soutenu. Vous pouvez nous écrire via le Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet), ou nous téléphoner au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

En savoir plus :

- Adresses utiles